

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Chouzelot s'est réuni au lieu habituel des séances, après convocation légale du huit décembre 2021, sous la présidence de Monsieur Christian MESNIER, maire, pour la session ordinaire du mois de décembre.

- . **Présents** : Christian MESNIER, Didier BAILLY, Malory GALMICHE, Claudine GUINET, Thierry GUINET, Marie-Jeanne JEANNIN, Sylvie PERRIN et Danielle STADELMAN
- . **Absent excusé** : Vincent GUINET (*procuration à Christian MESNIER*)
- . **Absents** : Sébastien MÂLE et Gregory MARMET.
- . **Secrétaire de séance** : Sylvie PERRIN

Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 20h15

Approbation du compte-rendu de la séance de conseil du 12 novembre 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, soit à 9 voix Pour.

1. Résumé du dossier d'abattage des arbres de la forêt communale en bordure de la RN (devis)

Le Maire présente les deux devis des entreprises consultées et après avoir sélectionné les prestations nécessaires pour la commune, le montant des deux offres peut être comparé ainsi :

1. RIGOULET Jérôme Sarl
Montant H.T : 12 800€
2. RAMBAUD FORET Sarl
Montant H.T : 38 600 €

L'exposé du Maire entendu, le Conseil, à 9 voix Pour, décide de retenir le devis de la Sarl RIGOULET et autorise le Maire à signer avec cette entreprise le devis correspondant.

2. CCLL : comptes-rendus des dernières réunions : voirie, conseil communautaire, réunion des maires etc ...

Le Maire fait part au Conseil :

- . des dernières réunions de la CCLL.

Pour la voirie, l'Adjoint au Maire, Thierry GUINET, explique que la réfection du chemin de Préï et celui du pied du Gey sera réalisée après les travaux d'assainissement.

- . de la réunion des Maires

- . SDIS : la commune devra prévoir un plan précis des bornes d'incendie
- . SYDED : le rôle de ce syndicat a été rappelé ainsi que les aides qu'il peut apporter aux communes
- . Présentation d'un projet de logiciel : 'application d'informations des communes intra-muros'

3. SIPQ : bilan réunion du 13 décembre au sujet du schéma directeur d'assainissement

Le Maire présente les premiers bilans des bureaux d'études.

A Chouzelot, trois maisons ne sont pas raccordées. 3 regards devront être ouverts avec une aide extérieure. Des prises de mesure seront effectuées en fonction des conditions météorologiques.

Le schéma devrait être achevé à la fin de l'automne 2022.

4. Délibération pour le renouvellement du bail de Mme PARIS

Le Maire explique que le bail de location de terrain de Mme PARIS est arrivé à échéance et qu'il a contacté cette personne pour lui proposer le renouvellement. Cette dernière a accepté.

Après délibération et à l'unanimité, soit à 9 voix Pour, le Conseil accepte de renouveler le bail aux mêmes conditions, soit un loyer annuel de 97€ et pour une nouvelle durée de 3 ans, et autorise le Maire à signer avec Mme Christelle PARIS le nouveau bail.

5. Liste électorale : organisation de la recherche des adresses des électeurs à radier

Le conseil a vérifié la liste des personnes à radier. Le groupe en charge va finaliser.

6. Renouvellement du matériel informatique de la mairie : choix du devis à retenir et demande de subvention

Le Maire explique au Conseil qu'il a consulté deux prestataires pour le renouvellement de l'ordinateur du secrétariat de mairie.

Il présente les deux devis reçus :

- . AL2P : montant H.T. : 1 328.56 €
- . CONTACT PC : montant H.T. : 1 365.00 €

Le conseil, à l'unanimité, soit à 9 voix, :

- . décide de retenir la proposition d'AL2P
- . sollicite une subvention de l'Etat au titre de la DETR de 30% du montant H.T
- . s'engage à financer la part résiduelle restant à la charge de la commune

Le Maire précise qu'il a demandé également une prestation supplémentaire pour augmenter la capacité de son poste informatique. Cette prestation, non subventionnable, s'élève à 169.56€

Le Conseil accepte à 9 voix cette prestation supplémentaire.

7. Appartements et salle des fêtes : bilan du dossier de demande de suivi d'étude par le SYDED

L'Adjoint au Maire, Didier BAILLY, donne un compte-rendu de la réunion avec le SYDED qui avait pour objet l'étude de faisabilité pour les appartements réalisée par la société AJENA.

Des devis seront demandés pour la réalisation du projet

8. Présentation du devis pour la vidange et la suppression du réservoir de gaz de l'ancien chauffage de la mairie

Le Maire informe le conseil que le coût de cette intervention est de 500€.

9. Urbanisme : point sur les dossiers déposés

Le Maire dresse la liste de l'ensemble des dossiers d'urbanisme déposés en mairie.

Il explique également qu'il a reçu une demande d'alignement relative à l'indivision GRABY pour un projet de trois parcelles et qu'il a validé cette demande.

10. ONF : délibération sur l'assiette, la dévolution et la destination des coupes pour 2022

Le conseil accepte à l'unanimité, soit à 9 voix, :

- . le marquage des pins sous la RN, parcelle 12R
- . l'exploitation en bloc façonné : parcelles 1,2 et 12
- . délivrance de l'affouage : parcelles 1,2 et 12
- . la vente des chablis

11. Affouage : délibération du tarif 2022

Le Conseil, à l'unanimité, soit à 9 voix, fixe le tarif de l'affouage à 120€/lot et 6€/stère.

Le Conseil précise que le nombre de stères de chaque lot sera déterminé après cubage.

12. et 13. Bilan des actions des 3 adjoints et questions diverses

. Le Maire rappelle que par délibération de 2017, le Conseil Municipal de l'époque avait décidé le principe d'offrir à Noël à la secrétaire de mairie un bon d'achat d'une valeur de 50€.

Le Conseil décide à l'unanimité, soit à 9 voix, d'attribuer également un bon d'achat à l'adjoint technique d'une valeur de 30€.

. Référent communal pour le SYBERT : Mme Sylvie PERRIN est désignée pour assurer cette fonction.

. Présentation des premiers schémas du projet de sécurisation routière du village.

FIN DE SEANCE : 23h00

Le Maire, Ch. MESNIER